

Un projet sur la mauvaise route

Le projet dit « de contournement routier de Nice » nous semble mal engagé...

Dans cette énième mouture de l'A8bis ou A58, le maître d'ouvrage, c'est-à-dire la Direction Départementale de l'Équipement (DDE), part d'une projection - la saturation de l'autoroute à l'horizon 2020 - et propose une seule solution : son doublement. Ce raisonnement simple, pour ne pas dire simpliste, méconnaît d'autres alternatives...

La première consisterait à réduire les besoins en déplacements. Ce résultat pourrait s'obtenir par le biais d'un aménagement du territoire qui viserait à rapprocher le logement du lieu de travail.

La deuxième alternative consisterait à faire compenser l'augmentation prévisionnelle du trafic par l'essor des transports collectifs...

Or, la proposition de la DDE est intervenue avant même que soit connu le résultat du débat public sur la LGV PACA ! Pourtant, il est évident que l'issue de celui-ci modifiera profondément les besoins en matière de déplacements. Ainsi, si, comme nous le souhaitons, la ligne nouvelle était mixte (voyageurs/fret), elle permettrait, d'une part, de diminuer le nombre de poids lourds sur les routes et, d'autre part, en soulageant les lignes actuelles des transports de passagers et de fret longue distance, d'augmenter le cadencement des désertes locales.

En outre, le projet de contournement routier sous-estime l'impact qu'auront d'importants équipements en cours de réalisation, comme la ligne 1 du tramway de Nice ou les aménagements routiers programmés dans le plan de résorption des points noirs du conseil général.

Enfin, il néglige les effets que pourraient avoir les autres opérations envisagées (création de lignes TCSP à Cannes et entre Antibes et Sophia-Antipolis) et occulte complètement les possibilités restantes (prolongement de la ligne des Chemins de fer de Provence, mise en place du cabotage maritime et du merroutage...).

C'est pourquoi, avant d'envisager la solution autoroutière, nous attendons de ce débat public qu'il nous soit démontré qu'une politique urbanistique volontariste couplée à un développement ambitieux des transports collectifs ne suffiraient pas à satisfaire les besoins futurs en matière de transport des personnes et des marchandises.